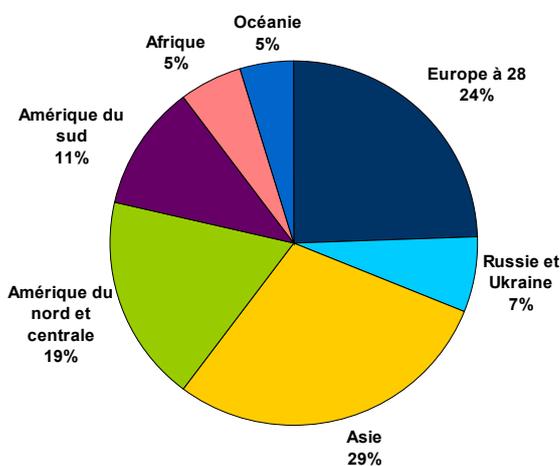


La filière est entrée dans l'ère de l'après quota

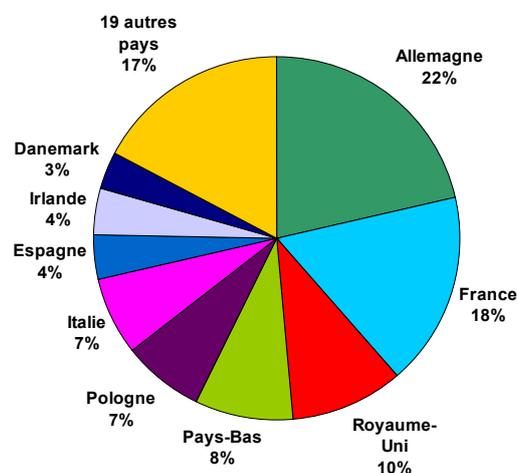
Annoncée depuis plus de 10 ans, la fin des quotas laitiers est effective depuis le 1^{er} avril 2015. Selon les régions de France et d'Europe, la fin des quotas peut être perçue comme une opportunité ou comme une menace.

L'Union européenne est le 2^{ème} producteur mondial

Répartition de la production mondiale de lait de vache en 2013 (646 millions de t)



Répartition de la production de lait de vache dans les pays de l'Union européenne en 2014 (154 millions de t)



Le marché mondial du lait et des produits laitiers est structurellement bien orienté, à la faveur de l'accroissement de la population et de l'augmentation du pouvoir d'achat des pays émergents. Les échanges internationaux (7 % de la production mondiale) sont en constante augmentation. Les trois principaux fournisseurs du marché mondial (Nouvelle Zélande, UE et USA) connaissent une forte progression de leur production entre 2013 et 2015, créant des perturbations à court terme sur le marché mondial. Les tendances structurelles restent cependant inchangées.

L'Océanie (moins de 5 % de la production mondiale) est le premier exportateur de produits laitiers et pèse sur le marché international. **L'Asie**, premier producteur mondial, est un moteur du dynamisme laitier mondial. La Chine est le premier importateur mondial. La production est répartie aux **États-Unis** depuis 2010, ce qui lui permet de satisfaire sa demande intérieure et de développer ses exportations.

L'Union européenne à 28 est le deuxième producteur mondial de lait de vache. Les deux principaux producteurs, l'Allemagne et la France, représentent 36% de la production européenne. L'Union européenne est le premier exportateur mondial en valeur, le deuxième en volume.

La France : 16 % de la production de l'Union européenne

67 376 exploitations (2013)
23,275 millions de tonnes de lait collecté (2013)
3 693 600 vaches laitières (2013)
345 400 litres de lait de référence moyenne par exploitation (2013)

1 200 entreprises de transformation (2012)
55 265 emplois dans l'industrie (2012)
27,7 milliards € de CA de l'industrie laitière (2012)
4,3 milliards € d'excédent commercial (2013)

La France est le deuxième producteur de lait de vache européen. Elle est un pays exportateur net de produits laitiers, affichant un solde commercial 2013 record pour les produits laitiers et à base de lait, identique à celui de 2012. (Source : L'économie laitière en chiffres 2015 - données 2013 - CNIEL)

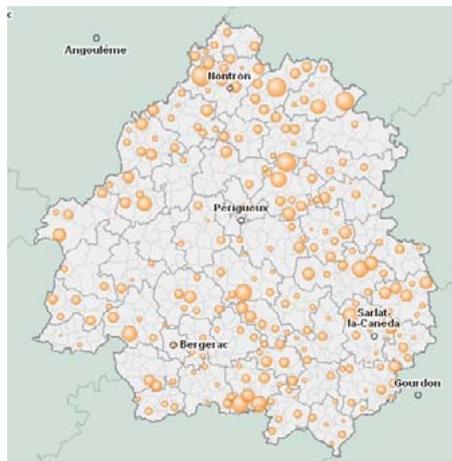
En Dordogne : plus de 400 élevages laitiers

Source : L'économie laitière en chiffres 2015 - données 2013 - CNIEL

	Nombre de vaches	Lait collecté (millions de litres)	Nbre d'exploitations	Livraison par élevage
Aquitaine	93 622	541 700	1783	303 800
Limousin	32 780	155 200	527	294 400
Poitou-Charentes	89 976	611 800	1369	446 900
Midi-Pyrénées	134 700	773 000	2774	278 700
Dordogne	27 367	158 300	474	334 000

Le nombre d'élevages a diminué de moitié en 10 ans, atteignant 430 élevages en 2014. La collecte en Dordogne marque le pas à chaque crise laitière (-8 % en 2006-2007, - 4 % en 2009). Depuis, la filière départementale a retrouvé un certain dynamisme et affiche une progression des livraisons de plus de 3 % en 2014.

Répartition des vaches laitières (d'après IPG - 2014)



Les opérateurs

65 % des élevages en appui technique

REGLEMENTATION SANITAIRE

Fin des quotas laitiers depuis le 1^{er} avril 2015

Les volumes de production ne sont plus gérés administrativement. Les relations entre producteurs et acheteurs de lait ont évolué conformément aux dispositions de la loi de modernisation agricole, dans le cadre d'organisations de producteurs.

Sanitaire

DDCSPP*, GDSB**

Laboratoire interprofessionnel d'analyse de lait : CIAL SO à Auch

APPUI TECHNIQUE

Contrôle de performance et appui technique

COPELDOR – Dordogne Conseil Élevage (280 adhérents)

Suivi des élevages, relation laiterie, conseil volume

Services approvisionnement laitier des coopératives et entreprises de transformation

Conseil et vérification matériel de traite, conseil bâtiment, références techniques et économiques, dossiers de demandes d'aides...

Département Productions animales de la Chambre d'agriculture, ASSELDOR, COPELDOR - Dordogne Conseil Élevage

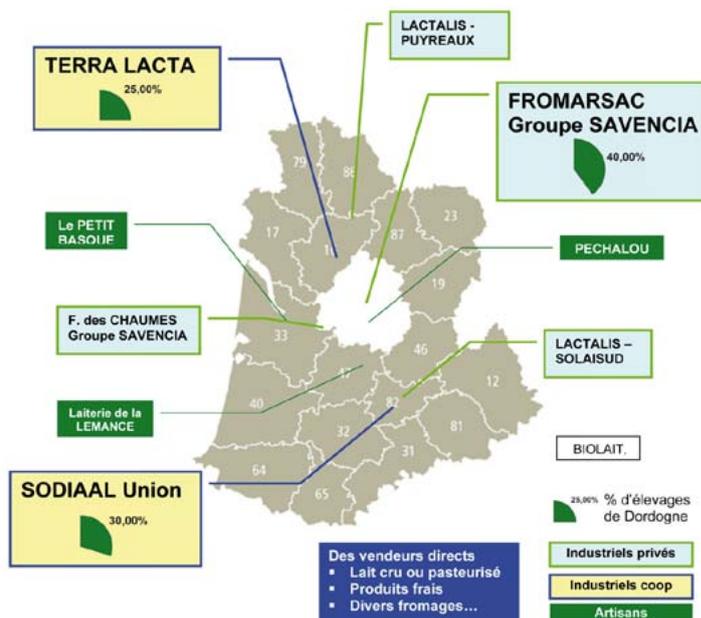
Sélection génétique, insémination

SORELIS et des opérateurs privés

PARTICIPATION FINANCIÈRE

FranceAgriMer, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil départemental de la Dordogne, Union européenne.

3 groupes laitiers collectent 95 % des élevages...



* : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations - ** : Groupement de défense sanitaire du bétail

Repères technico-économiques

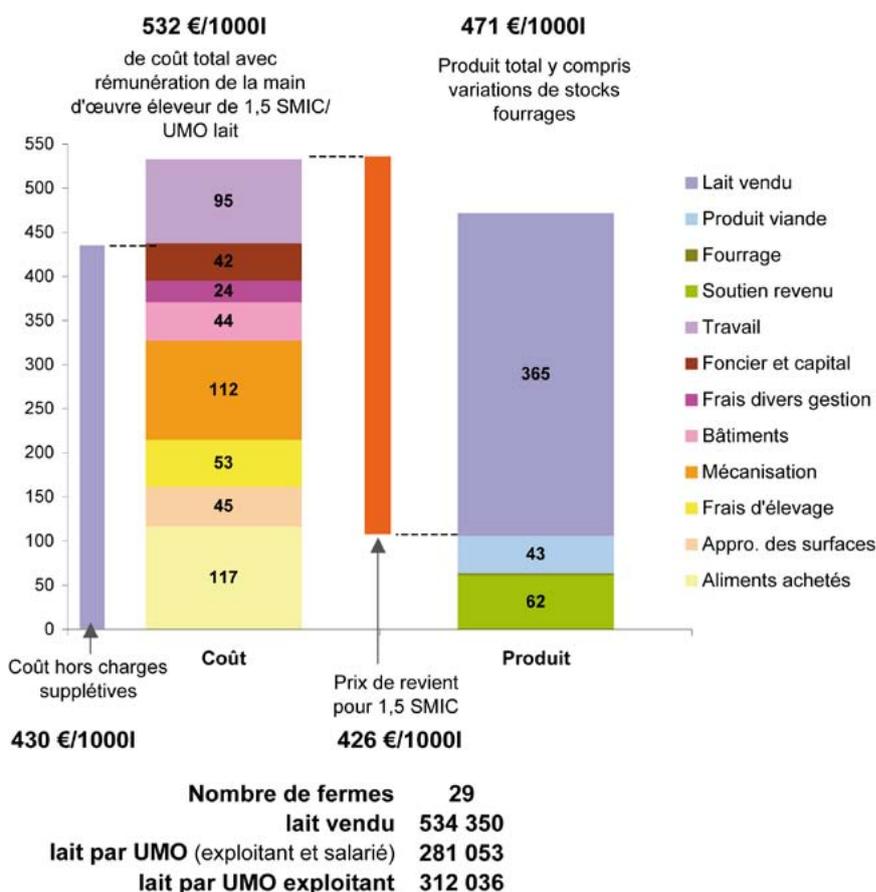
(Source Dordogne Conseil Elevage – Résultats année 2014 – données OPTIMARGE concernant 285 adhérents du Contrôle laitier - troupeau moyen 57,7 vaches (mini 18-maxi 265) produisant 440 886 litres (mini 73000 – maxi 2 200 000)

- Moyenne économique : 7 347 litres par vache (7,2 % sont < 5 000 l, 36,4 % sont > 8000 l)
- Lait payé 375,23 / 1000 litres. Le prix payé au producteur est composé d'un prix de base variable selon la saison, auquel s'appliquent des incidences liées à la composition et à la qualité :
 - Matière grasse : 40,6 g/l et matière protéique : 33,0 g/l
 - Qualité bactériologique : 94,7 % du lait en classe Super A
 - Cellules somatiques : 315 000 cellules en moyenne.
- 1 895 kg de concentré par vache par an

Coût de production de l'atelier lait en 2013 (Source Inosys - réseau d'élevages Sud-Ouest)

(Coût de production calculé selon la méthode mise au point par l'Institut de l'élevage incluant des charges supplétives correspondant au coût des mises à disposition du capital et terres en propriété et à un coût de main d'œuvre des éleveurs non salariés sur la base de 1,5 fois de smic brut.)

Le bénéfice de la remontée du prix du lait en 2013 a été en partie annihilé par l'augmentation du coût alimentaire, dégradé par l'envolée des prix des aliments du bétail et la qualité moyenne des fourrages récoltés en 2012. Des écarts importants liés au cycle de vie de l'exploitation mais aussi à la stratégie d'équipement sont observés sur la mécanisation.



Travail d'astreinte :

48 heures par vache en moyenne (42 h/VL dans les troupeaux de + de 70 VL, 60 h/VL dans les troupeaux de moins de 40 VL)

7.3 heures par 1000 litres en moyenne (6.4 h/1000l dans les troupeaux de + de 70 VL, 8.9 h/1000 l dans les troupeaux de moins de 40 VL)

Travail de saison :

1 jour par ha de SFP

(Source Référentiel travail en élevage bovin lait – Institut de l'élevage 2010)



Les points forts de la filière

> Une image positive

- Un département laitier dynamique pour le Grand Sud-Ouest.
- Une image de l'élevage laitier périgourdin préservée (peu intensive, respectueuse de l'environnement...).
- La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage.

> Une filière structurée

- Plus de 6 élevages sur 10 en appui technique.
- Deux coopératives et une entreprise privée avec son organisation de producteurs.
- Un effort important de l'aval pour structurer la collecte.

> **Un lait valorisé** malgré l'absence de signe officiel de qualité.

- Collecte réalisée par des entreprises appartenant à de grands groupes.
- Produits de marque à bonne valeur ajoutée : beurre AOC, produits frais et fromages de marque, poudre de lait pour la consommation humaine...

> Des éleveurs dynamiques

- Production exigeant beaucoup de technicité.
- Forte modernisation des exploitations.
- Exploitations faisant évoluer leurs pratiques agronomiques et s'ouvrant aux agroénergies.

Les problématiques de la filière

> S'adapter à la volatilité des prix du lait

Les élevages laitiers périgourdins ont été fragilisés par des crises économiques et des accidents météorologiques majeurs ces dernières années. Les exploitations laitières pourront-elles supporter de telles variations du prix du lait sans avoir eu le temps de reconstituer leur trésorerie et de remettre à niveau leurs moyens de production ?

> Faire face aux changements réglementaires

Les élevages laitiers doivent faire face à la fin des quotas, à la réforme de la PAC et au classement en zone vulnérable de nouvelles communes. Pourront-ils s'adapter à ces changements qui, au delà de l'impact financier, génèrent inquiétude et lassitude chez les éleveurs ?

> La place de la Dordogne dans le paysage laitier français

La déprise laitière est forte dans le Sud-Ouest. Les contraintes de la région sont souvent évoquées : coût d'approche, conditions climatiques peu favorables à l'herbe... Comment la filière de Dordogne résistera-t-elle ? Quels avantages concurrentiels peuvent être mis en avant pour intéresser les entreprises laitières ?

> la problématique du travail en élevage, les contraintes environnementales et demandes sociétales (agroécologie, sécurité, santé, bien-être animal...), le partage de l'espace avec les non-agriculteurs...

La réglementation

• Depuis la loi de modernisation agricole de 2010 et la fin des quotas le 1er avril 2015, producteurs et acheteurs de lait sont liés par un **contrat** définissant les conditions de vente du lait, notamment le volume et les modalités de fixation du prix du lait.

• La **qualité du lait** fait l'objet d'une réglementation et d'accords interprofessionnels : le lait est payé en fonction de sa qualité (composition, qualité bactériologique...) et au delà de certains seuils, la collecte du lait peut être suspendue.

• Les élevages laitiers nécessitant des capacités importantes de stockage des déjections, sont particulièrement concernés par les **réglementations sur l'environnement**. Par ailleurs, des actions sont proposées pour accompagner les élevages laitiers dans le cadre de la transition agroécologique.

• La profession a mis en place la **Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage**.

Les actions Chambre d'agriculture

- Elaboration et diffusion de références.
- Animation de la filière.
- Accompagnement technique.
- Formation.

- Elaboration avec les partenaires financiers (Conseil départemental, Conseil régional, Europe) d'actions en faveur de l'élevage laitier et gestion de ces actions.
- Conseil d'entreprise.

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERES
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : 05 53 45 47 53

